

Paris, le 25 avril 2016

**Communiqué de presse**

**Face au maigre bilan du PAERPA, le Ministère de la Santé évite toute discussion avec l'UNPS**

L'UNPS a annoncé son retrait du copil PAERPA le 10 février dernier<sup>1</sup>, faute d'être entendue sur le contenu du cahier des charges portant extension du dispositif à l'ensemble des régions.

L'UNPS rappelle que le modèle expérimenté dans neuf régions d'une part, n'avait pas démontré sa pertinence en termes de rapport coût-efficacité (2000 plans personnalisés de santé – PPS - réalisés, 18 millions d'euros de crédits FIR dédiés au PAERPA pour les années 2014 et 2015) et d'autre part, ne correspondait ni aux besoins ni aux pratiques des professionnels de santé libéraux de terrain d'où leur non-mobilisation pour participer à ce dispositif.

Depuis cette annonce, aucun espace de dialogue ne s'est ouvert avec les pouvoirs publics, le directeur adjoint du cabinet de la Ministre de la santé, notamment, annulant par deux fois la veille au soir le rendez-vous avec l'UNPS.

Politique d'évitement ou mépris à l'égard de l'unique partenaire conventionnel représentant les 400 000 professionnels de santé libéraux au sein du copil PAERPA, l'UNPS prend note de l'impossibilité de renouer le dialogue avec le Ministère.

L'UNPS invite donc les professionnels de santé libéraux à rester en dehors du dispositif PAERPA actuel qui :

- Accorde une place prépondérante à la plateforme territoire d'appui (PTA), pilotée par l'ARS et dont le rôle est l'orientation des patients, l'enregistrement et le contrôle des professionnels de santé libéraux intervenant auprès des patients puisque les PPS sont stockés et suivis par cette dernière.
- N'octroie aucun moyen aux professionnels de santé libéraux pour se coordonner : 100 euros par patient sont à se partager entre professionnels de santé et ce, indépendamment de la complexité de la prise en charge et du nombre de

---

<sup>1</sup> [http://www.unps-sante.org/IMG/pdf/Communique\\_de\\_presse-UNPS-retrait\\_copil\\_PAERPA-160210.pdf](http://www.unps-sante.org/IMG/pdf/Communique_de_presse-UNPS-retrait_copil_PAERPA-160210.pdf)

professionnels concernés. Aucun système de communication n'est mis à disposition des professionnels de santé libéraux pour l'échange et le partage d'informations.

L'UNPS conclut que le dialogue social n'est toujours pas d'actualité contrairement aux propos tenus par la Ministre de la Santé et confirme son refus d'accompagner un dispositif voué à l'échec.

Contact presse : Daniel Paguessorhaye – Président – 06 89 49 91 23